Morbihan. L’écluse d’Arzal fermée depuis la « crise sécheresse »

Depuis fin juillet 2022 déjà, les bateaux ne pouvaient franchir l’écluse d’Arzal, sur la Vilaine, que sur de longs week-ends (entre le vendredi et le mardi midi). Désormais l’écluse est fermée tous les jours. Quelques rares créneaux sont juste organisés pour le retour des navigateurs.

L’écluse du barrage d’Arzal, ici lors de la Vilaine en fête, en mai 2022. | ARCHIVES Ouest-France Sylvie RIBOT. Publié le 18/08/2022 à 19h56
Écouter

Depuis l’arrêté de « crise sécheresse » pris par le préfet le 12 août, l’écluse d’Arzal est totalement fermée et ne permet donc plus le passage des bateaux de plaisance sur la Vilaine. En raison de la canicule, depuis fin juillet déjà, Eaux et Vilaine, l’Établissement public territorial qui gère le barrage et l’usine de production d’eau potable de Férel, avait interdit le franchissement du mardi au vendredi.

Pour préserver la ressource en eau potable, chaque éclusage faisant entrer de l’eau salée. La fenêtre de tir pour les bateaux était donc sur les longs week-ends. Ce n’est plus le cas.

Quelques rares créneaux

Depuis le 12 août, pour permettre cependant aux navigants de regagner leurs ports d'attache et de rentrer leur navire en Vilaine, seuls quelques rares créneaux ont été prévus : ce jeudi 18 août 2022, à 17 h, puis samedi 20 août à l'éclusage de 19 h, dimanche 21 à 20 h, mardi 23 à 10 h, et jeudi 25 à 11 h.

Il est recommandé d'être sur place 30 minutes avant et de s'inscrire sur le passeport écluse : http://www.passeportecluse-arzal-camoel.com/

UPPM revue de presse